



14ème législature

Question N° : 69958	De M. Jacques Bompard (Non inscrit - Vaucluse)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales, santé et droits des femmes		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > professions de santé	Tête d'analyse > médecins libéraux	Analyse > tâches administratives. perspectives.
Question publiée au JO le : 25/11/2014 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la politique de santé du Gouvernement. Les médecins libéraux sont exaspérés par la politique du Gouvernement. Ils se sentent méprisés, notamment en raison d'un harcèlement administratif croissant, du refus de valorisations des arts médicaux, du tiers payant obligatoire à partir de 2015, des menaces pesant sur la liberté des installations. Cette « soviétisation » de la profession étant pour eux intolérable, un certain nombre d'entre eux annoncent des grèves d'ici à la fin de l'année. Il demande à quel moment le Gouvernement s'arrêtera de harceler tous ceux qui travaillent et qui deviennent par-là les vaches à lait d'une société dont on inverse toutes les valeurs.